Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 66 (1986)
Heft: 2

Artikel: Les banques suisses en France
Autor: Keller, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886308

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PAUL KELLER

Les banques suisses en France

Quand on passe en revue le répertoire des banques françaises, c'est presqu'entièrement en vain que l'on y cherche le nom de quelques succursales ou filiales de banques suisses. Sur un total de 362 banques dénombrées au 1er janvier 1985 (sans les « mutuelles »), le Crédit Suisse est le seul et unique établissement suisse parmi les 148 « banques étrangères » en activité en France aux côtés d'une représentation sans guichet de la Société de Banque Suisse.

Une seule banque suisse en France

Les raisons de cette faible présence sont évidemment multiples. Elles tiennent sans doute en grande partie à la proximité géographique des centres financiers suisses et français et à la rapidité des relations directes établies entre eux. En moins de deux heures, l'homme d'affaires français va de Paris à Genève ou le banquier genevois sur les bords de la Seine... l'un et l'autre étant à pied d'œuvre auprès de son partenaire presqu'aussi rapidement que si une filiale implantée sur la place de Paris avait joué le rôle d'intermédiaire.

Mais les causes essentielles de cette quasi-absence des banquiers suisses des places financières françaises sont sans doute d'ordre juridique et administratif. La complexité de la réglementation des activités bancaires, le contrôle des changes, le cloisonnement administratif du crédit ainsi que les réticences de l'environnement ont probablement contribué pendant longtemps à tenir éloignée de Paris la plupart des entreprises bancaires suisses.

Le Crédit Suisse qui a pignon sur rue à l'Avenue des Champs-Élysées était à l'origine une émanation non pas de la banque zurichoise, mais de sa filiale du Proche-Orient à Beyrouth. Lors de sa création, en été 1980, cette filiale s'appelait « Crédit Suisse (Moyen-Orient) France » transformée depuis en « Crédit Suisse (France) ». C'est en raison des facteurs d'incertitude survenus au Moyen-Orient et à la demande des clients de cette région que la création d'un établissement français a été décidée. Les opportunités sur le plan bilatéral franco-suisse ont sans doute aussi été prises en compte sans cependant constituer un facteur déterminant à l'origine. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Une importante présence bancaire française en Suisse

A l'opposé de l'absence des Suisses en tant que filiales ou succursales des grandes banques sur la scène financière française, c'est un véritable engouement des maisons françaises que l'on observe en Suisse. Sur un total général de 573 banques et sociétés financières dénombrées en Suisse, 182 sont en mains étrangères dont 14 en mains françaises. En nombre, ces établissements français comptent donc pour près de huit pour cent de l'ensemble du groupe « étranger » en Suisse. Mais ces huit pour cent de français réunissent à eux seuls près de vingt pour cent des actifs incombant aux étrangers en Suisse. En termes financiers, leur « poids moyen » est donc plus de deux fois supérieur à leur poids numérique.

Face à cette présence considérable des établissements financiers français en Suisse, on peut se demander si le monde bancaire suisse n'est pas appelé à renforcer et à élargir ses bases françaises. C'est une question qui se pose d'autant plus que dans le passé les banquiers suisses avaient marqué de leur activité et de leur art la place financière de Paris. Même si l'on fait abstraction des banquiers huguenots établis en Suisse au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes puis revenus en France titulaires de la double-nationalité et dont quelques descendants comptent toujours parmi les grandes signatures de la banque française, les Suisses installés banquiers en France étaient fort nombreux.

La Banque de France : une ancienne banque suisse

Aux XVIIIe et au XIXe siècles les marchés de Lyon et de Paris exerçaient un attrait irrésistible sur les marchands et les financiers suisses. Si les banquiers proprement dits étaient encore clairsemés, ce sont les hommes du négoce qui – les possibilités d'investir en Suisse étant limitées – saisirent l'occasion des besoins d'argent chroniques de la France pour y placer leurs capitaux. Certes, la banqueroute retentissante de John Law en 1720 en dispersa quelques-uns de même que la ruine spectaculaire du Saint-Gallois Antoine de Hogguer (Högger) qui perdit quelque cent millions de francs-or en créances impayées sur le Trésor royale. C'est pourtant en nombre que les financiers suisses se fixèrent à Paris à la fin de l'Ancien Régime et sous le Consulat.

La liste des banquiers parisiens avec lesquels traitait à l'époque Jean Conrad Hottinguer (établi lui-même comme banquier depuis 1786) est éloquente. Les noms suisses y abondent ; citons au hasard le Vaudois Grand, le Neuchâtelois de Rougemont, le Bernois Haller, le Saint-Gallois Sellonf (Schlumpf), le Winterthourois Biedermann, le Genevois Thellusson, le Bâlois Sartorius...

La banque d'Escompte fondée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par le Genevois Étienne Delessert a été transformée en 1800 par Bonaparte en Banque de France. A son origine, l'actuel institut d'émission français était une « banque suisse ». D'ailleurs jusqu'à sa nationalisation en 1936 des banquiers suisses de Paris faisaient traditionnellement partie de son Conseil de régence.

Mais il faut rappeler que Paris n'était pas la seule place financière qui avait su attirer les financiers suisses. On en trouvait un peu partout en Europe et au-delà. Ainsi au début du XIXe siècle, la banque centrale d'Autriche était dirigée par le Thurgovien Hippenmeyer et le Zurichois Steiner. Et quand, en 1803, la France veut vendre la Louisiane aux États-Unis, le président Jefferson enverra à Paris son Secrétaire au Trésor qui n'est autre que le Genevois Albert Gallatin... et qui d'ailleurs conclura l'affaire.

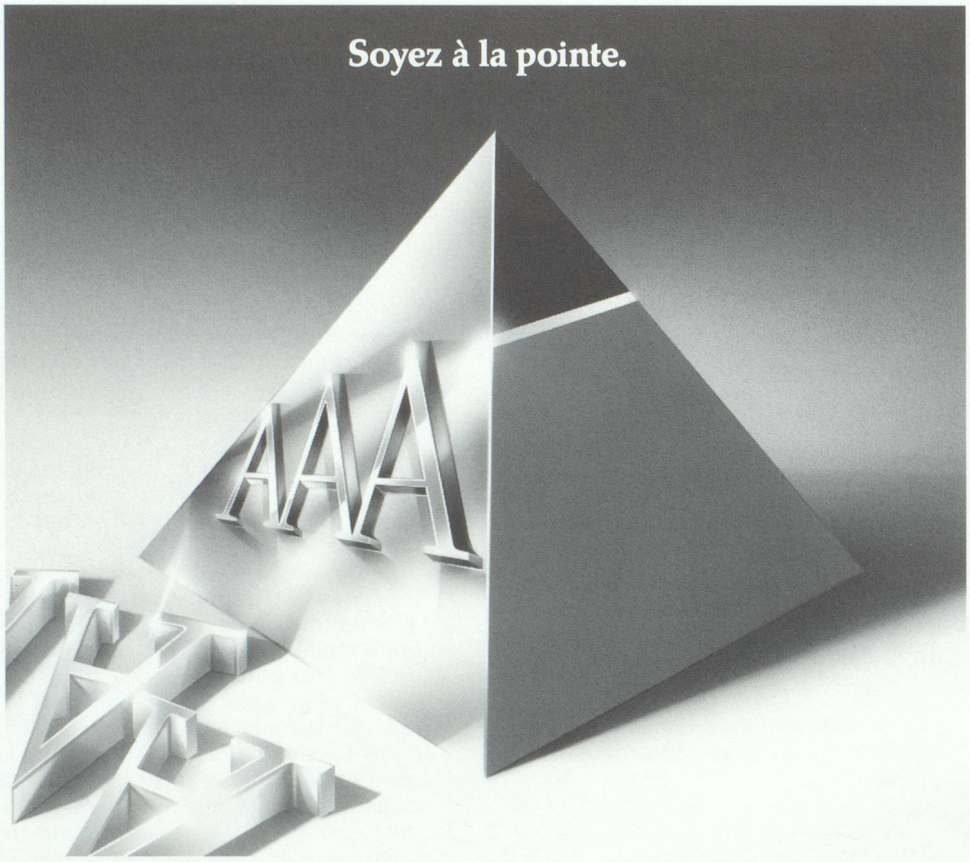

Zurich (Siège central) · Abu Dhabi · Atlanta · Beijing · Beyrouth · Bogotá · Buenos Aires · Le Caire · Calgary · Caracas · Chicago · Francfort · Fürth
Guernsey · Hong Kong · Houston · Johannesburg · Londres · Los Angeles · Luxembourg · Manama (Bahrain) · Melbourne · Mexico City · Miami
Monte Carlo · Montréal · Munich · Nassau (Bahamas) · New York · Nuremberg · Osaka · Panama · Paris · Rio de Janeiro · San Francisco · São Paulo
Singapour · Stuttgart · Téhéran · Tokyo · Toronto · Vancouver

Faites du Crédit Suisse votre partenaire bancaire international «AAA».

Votre partenaire bancaire international, le Crédit Suisse, peut vous apporter une combinaison unique de ressources, de contacts et de savoir-faire fondée sur notre tradition d'excellence depuis 130 ans.

Avec le Crédit Suisse, vous bénéficierez des ressources globales de notre groupe, dont le Crédit Suisse First Boston, et de notre réseau de plus de 50 points d'appui sur les 5 continents.

En fait, le Crédit Suisse est une des banques qui a la plus haute capitalisation dans le monde. Les «AAA» qu'il a reçus pour ses dettes à long terme est une distinction attribuée seulement à quelques banques dans le monde. De plus, pour ses engagements à court terme, le Crédit Suisse a été évalué A1+/P1.

Quels que soient vos besoins dans les opérations bancaires internationales, vous trouverez au Crédit Suisse la solidité et la créativité que vous pouvez attendre d'une banque reconnue comme un des leaders mondiaux du service financier.

Soyez à la pointe: nous vous y aidons.

CREDIT SUISSE
CS

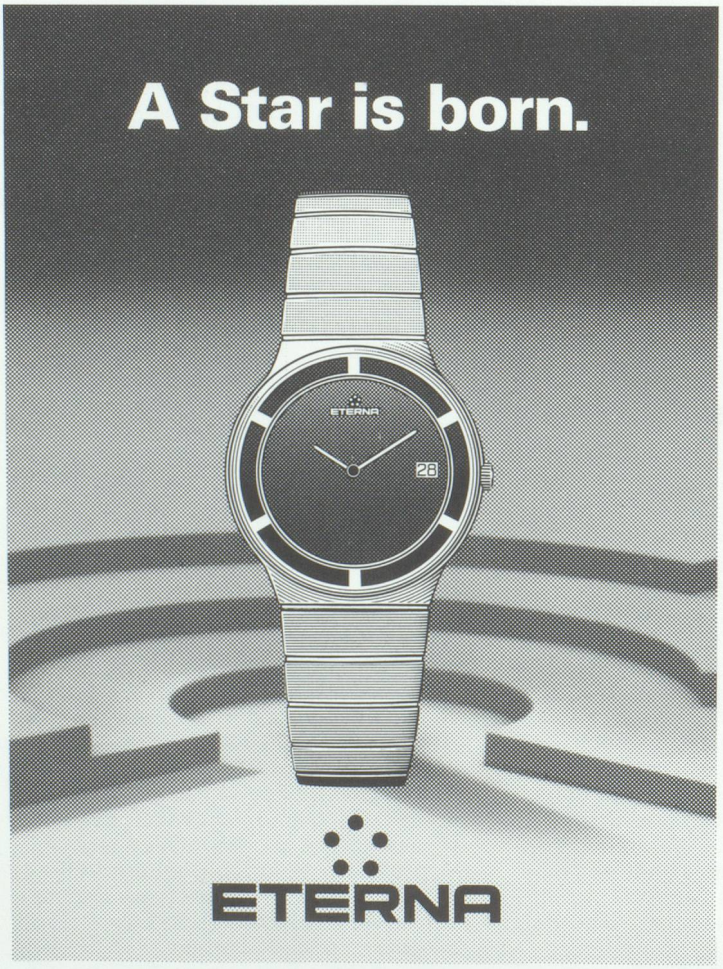

INDUSTRIELS !

INSTALLEZ VOTRE ENTREPRISE DANS LE CANTON DE VAUD ENTRE LES LACS LÉMAN ET DE NEUCHÂTEL.

CONFIEZ VOTRE ÉTUDE À L'OVCI SPÉCIALISTE EN IMPLANTATIONS NOUVELLES (INNOVATIONS, DIVERSIFICATION, FISCALITÉ, MAIN-D'ŒUVRE, ACQUISITIONS DE TERRAINS OU D'IMMEUBLES INDUSTRIELS).

OVCI

Office Vaudois pour le développement
du Commerce et de l'Industrie
Av. Villamont 17
1005 **LAUSANNE** Tél. (021) 23 33 26

Le fondateur du Crédit Suisse

Le contexte financier français et franco-américain rejaillira sans doute sur la vocation financière du fondateur du Crédit Suisse, Alfred Escher, né en 1812. Alfred Escher, en effet, est le fils de Heinrich, collaborateur de la banque Hottinguer à Paris, puis représentant de celle-ci aux États-Unis. Il était fréquent à l'époque que les banques diversifient leurs activités dans le commerce. Chez Hottinguer, on s'était spécialisé dans le commerce maritime et la banque possédait sa propre flotte. Or c'est grâce à celle-ci et aux relations d'affaires nouées par Heinrich Escher en Amérique que fut assuré l'approvisionnement de Paris en blé pendant la disette de 1816.

Le rôle des banquiers suisses et leur renommée, aussi bien comme financiers qu'à la tête de lourdes responsabilités monétaires, est d'autant plus remarquable qu'avant 1850 la Suisse n'avait encore pas de monnaie nationale unique et que c'est seulement en 1907 qu'une Banque Nationale investie du monopole d'émission fut créée. Ce n'est donc pas grâce aux mérites d'une politique monétaire particulièrement exemplaire de leur patrie que ces hommes de la finance ont accédé aux plus hautes charges. Peut-être l'absence de richesse naturelle dans leur pays leur a-t-elle appris davantage sur les mécanismes fondamentaux de l'économie et du comportement des hommes que tous les exemples de gestion de l'abondance offerts à leur esprit. C'est sans doute grâce à tous ces financiers suisses de France que la Suisse de 1850 a finalement choisi le Franc comme unité monétaire nationale de préférence au Florin proposé par les milieux politiques plus proches des États d'Allemagne du Sud.

Rossier, Nestlé et Escher

Parmi les grands anciens, citons encore les deux Vaudois Ernest Méja et Benjamin Rossier qui, en 1894, fondèrent la « Banque suisse et française » devenue Crédit commercial de France en 1917. Méja et Rossier reprirent l'ancienne succursale française de la Banque fédérale (aujourd'hui intégrée à l'Union de banques suisses) et leur banque eut l'appui notamment de la Banque commerciale de Bâle, de la Société de Banque Suisse ainsi que de la Banque fédérale.

En de nombreuses circonstances, les banquiers suisses de Paris ont apporté leur concours à l'économie et aux entreprises suisses. L'un des exemples les plus frappants est le rôle joué par Benjamin Rossier lors du difficile rapprochement de Nestlé avec l'Anglo-Swiss condensed milk de Cham. Les deux sociétés qui s'étaient livrées une concurrence acharnée au niveau international ne parvenaient pas à s'entendre sur les termes d'une union qui pourtant était de leur intérêt à toutes les deux. C'est grâce aux efforts conjoints de Benjamin Rossier et de Wihelm Escher (fils d'Alfred), directeur général du Crédit Suisse, que finalement, en 1905, un terrain d'entente fut trouvé et que la fusion – déterminante pour l'avenir du groupe alimentaire – put se faire.

La Deuxième Guerre mondiale et le resserrement des réglementations françaises ont contribué à décimer les banques appartenant à des familles suisses dans ce pays. Sans doute, le monde et les métiers de la finance avaient-ils changé et le clivage créé par la loi du 2 décembre 1945 entre banques de dépôts et banques d'affaires rendait-il plus difficile les conditions de travail des établissements en mains étrangères. Certes, aux débuts des années cinquante, l'on trouve encore une poignée de banques suisses à Paris, parmi lesquelles il faut citer Rueff, Steen Jenny, Odier Bungener, Guiard et Reber. Mais exception faite d'Odier, Bungener, Courvoisier (O.B.C.), nationalisée en 1981, ces anciennes raisons sociales ont disparu.

CRÉDIT SUISSE (FRANCE)

Filiale à 100 % du Crédit Suisse de Zürich (Groupe bancaire d'importance mondiale, côté AAA, 12 000 personnes, 88 milliards de francs suisses de total de bilan).

Date de création : 1980 **Personnel :** 70

Statut : Société anonyme de droit français. Banque de dépôts habilitée à traiter toutes les opérations de banque, nationales ou internationales. Intermédiaire agréé.

Activité : Banque tournée vers les opérations commerciales, industrielles, financières et de trésorerie.

Services : Comptes à terme, bons de caisse et placements sur l'Euro-marché – Change, transferts et opérations de trésorerie – Crédits documentaires et lettres de garantie – Financements à court ou moyen terme en toutes devises – Mise en rapport avec les autres entités du Groupe Crédit Suisse pour les prestations non directement gérées à Paris.

Total du bilan : 3 milliards de francs français.

Direction :
Président : Max Kopp, Directeur Général du Crédit Suisse de Zurich.
Directeur Général : Vahé Jazmadarian.
Directeurs : Rodolphe de Planta, Jean Delcourt.

Coordonnées :
92, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France.
Téléphone : (1) 45 62 29 56.
Télex : CSF A 642223 F.
Telfax : 45.61.07.99.

Vers le retour des Suisses

Parmi les éléments qui pourraient inciter les banques suisses à se rapprocher géographiquement de la clientèle française, l'ampleur des échanges commerciaux portant sur des flux cumulés de 57 milliards de francs français (1985) et le tourisme (environ 15 milliards dans les deux sens) entrent évidemment en ligne de compte. Ces échanges sont d'ailleurs traditionnellement excédentaires au bénéfice de la France, à hauteur de 16 milliards pour le commerce et d'une dizaine de milliards pour le tourisme (1985). En plus, il faut rappeler l'importante interpénétration financière des participations, ainsi que la présence en France de nombreuses filiales d'industries suisses dont l'exportation vers des pays tiers s'est chiffrée à 6,7 milliards de francs français en 1985.

Ces chiffres montrent à eux seuls l'importance des échanges humains et économiques entre les deux pays. Il en va de même des relations financières proprement dites. Les créances françaises à court terme sur la Suisse étaient de 43,8 milliards de francs français fin 1983 et de 51,2 milliards fin 1984 alors qu'en même temps les engagements français vis-à-vis de la Suisse sont passés de 103,8 à 134,2 milliards dégageant des engagements nets français de 61,0 milliards fin 1983 et 82,8 milliards un an plus tard.

Ce sont là des données qui pourraient jouer un rôle non négligeable pour les banques qui ont à décider de l'éventualité d'une présence physique sur la place de Paris. Dans la perspective d'une reprise des affaires, il est permis de penser que les milieux d'affaires français apprécieraient les services que l'expérience et la réputation bancaires suisses pourraient leur offrir sur place.

Bien des éléments plaident aujourd'hui en faveur d'une présence plus marquée et plus étendue des banques suisses en France. Bien entendu, celle-ci devra répondre aux besoins actuels de la clientèle et tenir compte de l'évolution des affaires en France. Mais ce sont là des conditions dont les éventuels postulants à une « place » en France tiendront compte d'eux-mêmes. Leur décision en faveur d'une implantation directe dépendra pour une large part de l'évolution de la politique bancaire française. La dérégulation déjà bien avancée, le desserrement de la politique du crédit, la suppression de la devise-titre, le démantèlement du contrôle des changes et la privatisation des entreprises (bancaires et non bancaires) sont autant de signes favorables dont les milieux bancaires suisses se réjouissent. Leur confirmation et leur passage dans les faits, voire dans les textes rendra à la place financière française le rôle auquel elle est en droit de prétendre aux côtés des autres centres financiers internationaux. De toute évidence, les milieux bancaires suisses ne peuvent que se féliciter de cette perspective et souhaiter qu'elle devienne réalité.